

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19135188

ode

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

02 OCT. 2019

Le greffier

N° d'entreprise : **0439 511 354**

Dénomination

(en entier) : **DAPARE ET FILS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chemin du Try Châlons 25, 5660 Cul-des-Sarts**

Objet de l'acte : Renouvellement - cessation - pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2019 :

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée générale adopte, à l'unanimité des voix et dans l'intérêt de la société les décisions suivantes :

1. Renouvellement de mandats d'administrateurs

L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur des personnes suivantes :

- Dapare Gestion SPRL (BE 0545.858.590/RPM Liège, division Dinant), ayant son siège social à Chemin du Try Châlons n°25, 5660 Couvin, représentée par son représentant permanent, Monsieur Dapare Samuel
- Monsieur Dapare Johan, domicilié à Rue Mariembourg 60, 5670 Viroinval
- Monsieur Dapare Samuel, domicilié à Allée des Trois-Tilleuls 1/A.

Le renouvellement des mandats prend effet à compter de ce jour et viendront à échéance immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2025.

2. Pouvoirs

Le conseil d'administration décide de donner tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot ou Madame Cindy Torino, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy sc SCRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge, et accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprise.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 3 mai 2019 :

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, le conseil d'administration adopte, à l'unanimité des voix, les décisions suivantes:

1. Confirmation de la cessation d'un mandat d'administrateur-délégué

Le conseil d'administration confirme, pour autant que de besoin, que le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Dapare Yves a bien pris fin en date du 31 mars 2014, et ce conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2014 (publication aux annexes du Moniteur belge du 9 avril 2014 sous le numéro 0076595).

2. Renouvellement du mandat des administrateurs-délégués

Le conseil d'administration décide, sous réserve du renouvellement de leur mandat d'administrateur par l'assemblée générale, de renouveler le mandat des administrateurs-délégués, pour une période débutant à ce jour et qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale de 2025 :

- Monsieur Daparé Johan, domicilié à Rue Mariembourg 60, 5670 Viroinval
- Monsieur Daparé Samuel, domicilié à Allée des Trois-Tilleuls 1/A

3. Pouvoirs

Le conseil d'administration décide de donner tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot ou Madame Cindy Torino, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy sc SCRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge, et accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprise.

Les décisions précitées ont été adoptées à l'unanimité des voix.

Anna Müller
Mandataire

Documents déposés :

- Procès-verbal du conseil d'administration du 3 mai 2019 ;
- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2019 ;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.